



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 55726

Texte de la question

M. Jacques Masdeu-Arus appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les problèmes risquant de se poser dans l'enseignement supérieur lors de la prochaine rentrée universitaire de 2001 en raison de l'absence d'attribution de nouveaux postes d'enseignants. Cette situation préoccupe ainsi fortement l'université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines qui, à l'heure actuelle, ne bénéficie d'aucune affectation de nouveau professeur pour la rentrée 2001 alors qu'elle mène une politique active de développement de ses enseignements de premier, deuxième et troisième cycles. Il est généralement admis que les universités françaises vont devoir inéluctablement faire face, dans les années à venir, à un massif départ à la retraite du corps enseignant. On estime ainsi qu'en 2008 17 000 professeurs d'universités et 29 000 maîtres de conférences auront cessé d'exercer leurs fonctions. Face à cette situation, il est regrettable que le budget 2001 de l'enseignement supérieur, dont les crédits sont pourtant en augmentation, soit très en-deçà des besoins : il ne prévoit que 300 postes de maître de conférence et aucune création de poste de professeur. Il est pourtant nécessaire de doter les établissements d'enseignement supérieur créés dans le cadre du plan Université 2000 des moyens humains nécessaires pour assurer leur développement. L'université étant un moteur essentiel du développement d'une nation, il le remercie de lui indiquer quelles mesures il compte prendre afin de résoudre ces problèmes d'effectifs dans les facultés françaises et notamment à Versailles -- Saint-Quentin-en-Yvelines.

Texte de la réponse

Contrairement aux indications fournies, l'université de Versailles - Saint-Quentin a bénéficié de la création de soixante-huit postes d'enseignants entre 1998 et 2000, marque d'un effort très important qui lui a permis d'améliorer très sensiblement l'encadrement enseignant. Pour 2001, cet établissement bénéficiera de la création de six postes supplémentaires. Le soutien financier de la politique pédagogique a fait l'objet, quant à lui, d'un contrat quadriennal de développement (1998-2001) qui prévoit le versement de plus de quatre-vingt-cinq millions de francs en sus de la dotation de fonctionnement, ce qui montre l'importance de l'effort consenti en faveur de cette université.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Masdeu-Arus](#)

Circonscription : Yvelines (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55726

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2000, page 7256

Réponse publiée le : 19 mars 2001, page 1672